Trimestriel - N° 21 - Juin 2021

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères amies, chers amis,

Voilà maintenant plus d'un an que nous faisons face à la plus importante crise sanitaire de notre histoire moderne. Néanmoins, nous tenons bon tous ensemble contre ce virus. L'abnégation dont nous faisons tous preuve dans cette période sombre sera la clé de notre victoire contre la Covid-19. Je vous encourage tous à tenir encore quelques semaines, afin que nous puissions retrouver nos amis, nos familles et nos vies sociales et culturelles. La campagne de vaccination s'accélère et déjà l'horizon semble s'éclaircir. Depuis le 19 mai, les terrasses des cafés et restaurants ont pu rouvrir, et l'horaire du couvre-feu est repoussé à 21 heures, il passera à 23 heures à partir du 9 juin.

Tout cela sera bientôt derrière nous, je l'espère et j'y crois de tout mon cœur.

Bonne lecture,

À bientôt.

M. le Maire.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saizerais :

Place Adrien-Toussaint
54380 SAIZERAIS
Tél : 03 83 24 45 02

Horaires mairie :

Lundi : de 8h à 12h
Mardi : de 8h à 12h
et de 14h à 17h
Mercredi : de 8h à 12h
Jeudi : de 8h à 12h
et de 14h à 17h
Vendredi : de 8h à 12h
et de 14h à 19h
Samedi : fermée

Permanences du maire :

Les vendredis :
de 17h à 19h

Consulter les dates sur le site ou contacter l'accueil de la mairie.

ATTENTION :
pas de permanence en juillet/août 2021

www.saizerais.fr
accueil@saizerais.fr

HORAIRES AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Lundi : de 8h à 11h45
Mardi : de 8h à 11h45
Mercredi : de 8h à 11h45
Jeudi : de 8h à 11h45
Vendredi : de 8h à 11h45 et de 14h à 18h45
Samedi : fermée

Budgets 2020-2021

L'année 2020 vient de se terminer, elle fut très difficile aussi bien au niveau sanitaire qu'au niveau budgétaire. Comme beaucoup de communes, Saizerais n'a pas été exemptée.

En effet, la pandémie a fortement impacté les comptes de la commune. Moins de recettes (location de salles, périscolaire, camps de vacances, perte ou diminution des aides), davantage de dépenses (personnels, produits d'entretien).

Malheureusement, 2021 démarre sous les mêmes auspices. Nous devons donc être très vigilants sur nos investissements et même s'il le faut les reporter.

RÉSULTATS DU FONCTIONNEMENT 2019-2020

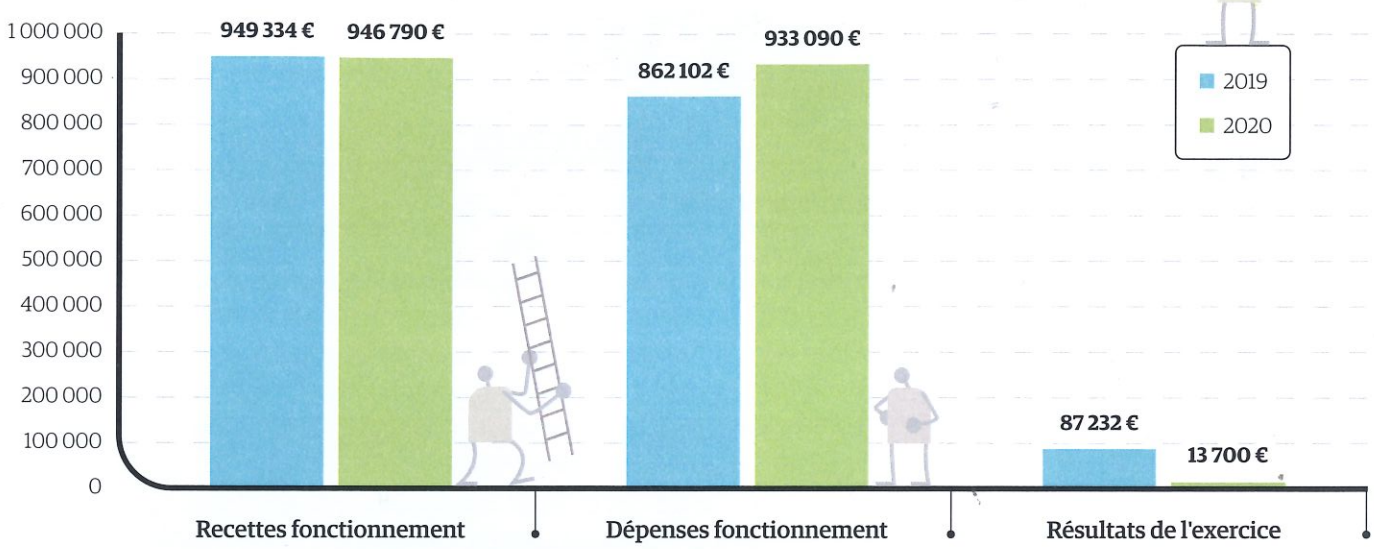

ENCOURS DE LA DETTE AU 1er JANVIER 2021

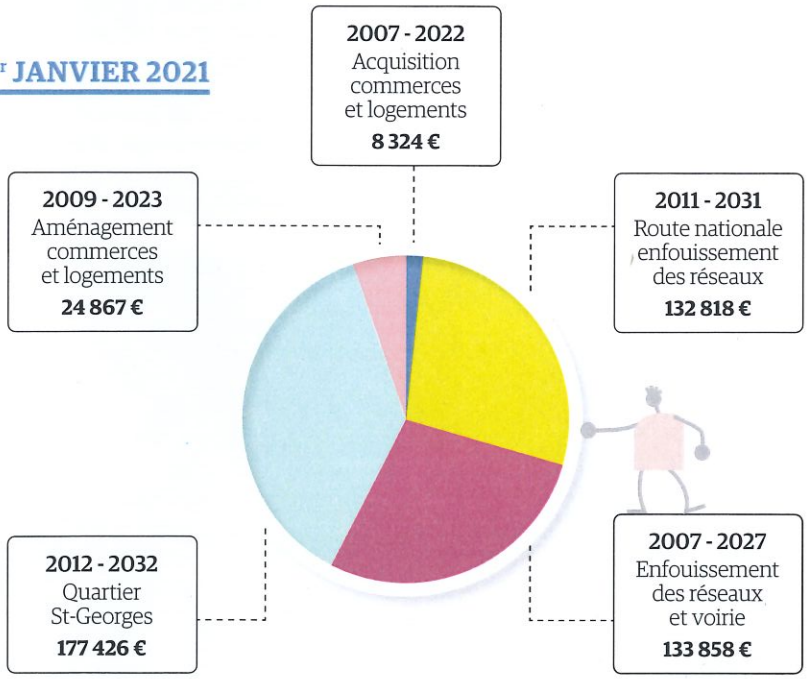

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2020			2021		
	Bases d'imposition effective en €	Taux d'imposition en %	Produits reçus en €	Bases prévisionnelles en €	Taux d'imposition en %	Produits attendus en €
Taxe d'habitation	1 587 000,00	16,06	254 872,20	x	x	x
Taxe foncière bâti	981 532,00	13,74	134 862,50	989 600,00	**30,98***	306 578,00
Taxe foncière non bâti	49 477,00	44,87	22 200,33	48 900,00	44,87	21 941,00
TOTAL			**411 935,03**			**328 519 ,00**

** Dont taux départemental 2020 : 17,24 % qui est maintenant reversé aux communes donc 13,74 + 17,24 = 30,98 %*

La différence du produit des taxes entre 2020 et 2021 après la suppression de la taxe d'habitation est de **411 935 - 328 519 = 83 416 €**.
Cette différence fait apparaître une perte de recette de **83 416 €**, ce qui nous contraint à décider d'une augmentation des taux d'imposition de 5 %

Variation proposée en %	Taux calculés en %	Produit attendu en €
5	30,98 + 5 % = 32,53	321 916 ,88
5	44,87 + 5 % = 47,11	23 036,79
TOTAL		**344 953,67**

Comme vous pouvez le constater cette augmentation des taux ne compense toujours pas les pertes.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2021

16 000 € Tableau numérique

30 000 € Réfection chemins

48 000 € Toiture école élémentaire

120 000 € Salle du conseil

10 500 € Fenêtres école maternelle

6 500 € Chaudière stade

5 500 € Défibrillateurs

5 500 € Cimetière

3 600 € Toiture vestiaire

2 000 € Lits école

Les comptes administratifs de la commune sont consultables en mairie.

HOMMAGE
À MONSIEUR LE DOCTEUR MARCZAK

Exerçant en tant que médecin généraliste et ostéopathe au sein de notre commune depuis 1983, le docteur Marczak aura marqué la mémoire de l'ensemble de la population saizerillonne ainsi que celle de tous ses patients.

Grâce à lui et à sa détermination, la maison médicale de Saizerais a pu voir le jour en 2002. Véritable médecin de campagne, passionné par son métier, nous le remercions pour son professionnalisme.

Nos sincères pensées sont pour sa famille, ses ami(e)s et pour toutes les personnes ayant eu la chance de le rencontrer.

En bref

AFFOUAGES

Pour les personnes qui n'ont pas encore terminé leur lot, un délai supplémentaire exceptionnel d'un an est accordé.

RAPPEL TRAVAUX

Comment trouver les renseignements utiles et les démarches à effectuer avant les travaux concernant les demandes de permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager... Définition et calcul des surfaces d'un projet, délai d'instruction, formulaires de demandes, comment déposer votre demande ?

https://www.bassinpompey.fr/urbanisme

Aide au projet :

- Nouvelle construction
- Construction existante
- Piscine
- Modification de l'aspect extérieur construction création de clôture
- Aménagement d'un terrain

https://www.bassinpompey.fr/urbanisme/aide-au-projet

Pour toute information complémentaire, contactez le service urbanisme 03 83 49 81 92 (lundi, mardi, mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 18 heures).

ÉLECTIONS

Les 20 et 27 juin prochains, de 8 heures à 18 heures se dérouleront les élections départementales et régionales.

Afin de veiller au strict respect des mesures sanitaires liées à la COVID-19 et pour organiser au mieux ces doubles élections, le bureau de vote est provisoirement déplacé à la salle multi-activités, située au lotissement «Les Vignes» en lieu et place de l'école maternelle.

TROUSSES À PHARMACIE

Deux élus, professionnels de santé, ont contrôlé et complété, conformément aux textes en vigueur, les pharmacies et les trousses de secours des écoles, du service périscolaire, du service technique et de la mairie.

Au total : 4 armoires à pharmacie et 10 trousses de secours.

Sondage

QUESTIONNAIRE

Afin de permettre au service jeunesse d'être toujours plus dynamique et ajuster notre démarche à vos besoins, nous vous remercions de compléter le questionnaire anonyme avant le 15 juin 2021, **via** ***ce lien :***

https://www.survio.com/survey/d/E7O3E4Y7S9K7V5Y2Q.

Les résultats de ce sondage serviront pour la durée du mandat (jusqu'à 2026) sauf si les besoins évoluent à nouveau.

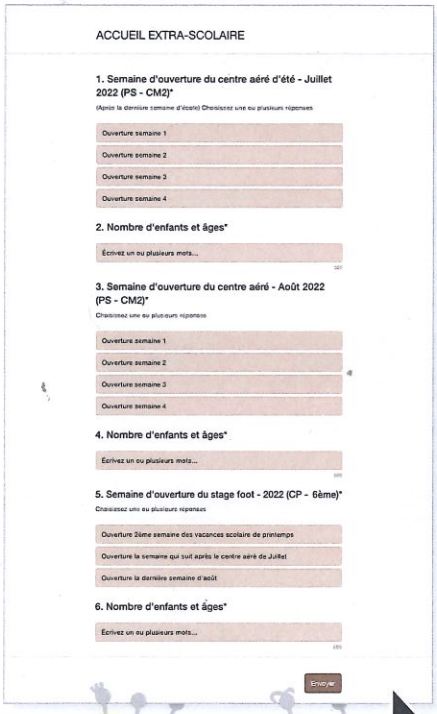

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

1. Semaine d'ouverture du centre aéré d'été - Juillet 2022 (PS - CM2)*
(Après la dernière semaine d'école) Choisissez une ou plusieurs réponses
Ouverture semaine 1
Ouverture semaine 2
Ouverture semaine 3
Ouverture semaine 4

2. Nombre d'enfants et âges*
Écrivez un ou plusieurs mots...

3. Semaine d'ouverture du centre aéré - Août 2022 (PS - CM2)*
Choisissez une ou plusieurs réponses
Ouverture semaine 1
Ouverture semaine 2
Ouverture semaine 3
Ouverture semaine 4

4. Nombre d'enfants et âges*
Écrivez un ou plusieurs mots...

5. Semaine d'ouverture du stage foot - 2022 (CP - 6ème)*
Choisissez une ou plusieurs réponses
Ouverture 2ème semaine des vacances scolaire de printemps
Ouverture la semaine qui suit après le centre aéré de Juillet
Ouverture la dernière semaine d'août

6. Nombre d'enfants et âges*
Écrivez un ou plusieurs mots...

Envoyer

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier PEFC - Imprimerie Moderne, 54700 Pont-à-Mousson

Comité de rédaction :
Maxence Piette, Ludovic Leggeri